

L'ANNÉE 2018, C'EST L'ANNÉE DE TRANSITION POUR LES ACQUIS DES AGENTS DE CHAQUE COMMUNE DE LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS ET APRÈS ?

QUE DEVIENDRONT-ILS ? RESTERONT-ILS LES MEMES ?

Des négociations avec les organisations syndicales se profilent courant mars-avril notamment sur le type et le rythme de durée et temps de temps de travail, de congés annuels, de RTT... C'est donc pour apporter des modifications aux acquis des agents MAIS lesquelles ?

SERONT-ELLES ALIGNÉES VERS LE HAUT OU VERS LE BAS ?



Nous pouvons légitimement nous poser la question car force est de constater que le Maire d'Orléans parle systématiquement de l'attractivité de la Métropole d'Orléans qu'il préside **MAIS** beaucoup moins des personnels, de leurs acquis, de ses conditions de travail...

Nous demandons que les agents soient traités au même niveau que les entreprises !

C'est pourquoi,
réunie le 28 janvier 2018, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services publics a confirmé la volonté des syndicats de défendre les agents et le service public en conservant leurs acquis.

La CSD demande audience au Président de la Métropole et donne aussi rendez-vous à tous les agents de la Métropole, vendredi 23 février 2018 à 13h 30 lors du Comité Technique 5 place du 6Juin44 - 45000 Orléans

Un préavis de grève est déposé pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale

TOUS LES AGENTS SONT CONCERNÉS !

La Métropole est un bouleversement radical pour les agents des 22 communes, avant le Département et la Région

Pour mémoire,

TOUT CELA SUR FOND DE RÉGIME SEC :

■ gel du point d'indice pour 2017 et 2018 ■ réinstauration du jour de carence ■ augmentation de la CSG, ce qui se traduira par une baisse de 1,7% du pouvoir d'achat ■ réductions budgétaires ■ suppression de 120 000 postes (50 000 à l'État et 70 000 à la Territoriale) ■ suppression des emplois aidés ■ généralisation de l'individualisation des carrières et des rémunérations ■ baisse des aides au logement ...

et sur fond du CAP 2022 - Comité d'action Publique, à venir qui n'est ni plus ni moins qu'une

MACHINE DE GUERRE CONTRE LE SERVICE PUBLIC

